Exemple de plan d'intervention en cas d'urgence

(à adapter en fonction des conditions locales)

page

- **Numéros d'urgence** 1
- **Scénarios envisageables** 2

Protection contre l'incendie: organisation

- **Organigramme** de l'organisation de la sécurité 3
- **Tâches / Cahiers des charges**.....4
- **Procédure d'évacuation** 7
- **Plan d'évacuation**.....9
- **Formation / Attestation**.....10
- **Séance d'information**.....11

Autres 13

Numéros d'urgence

INTERNES

PS ou PS suppl
(PS :Préposé à la sécurité
rechercher/appeler

N° tél. interne .....
Nom (PS)
N° tél. interne.....
Nom (PS suppl)

Police

Appels non urgents :
Poste de police .....

117

N° .....

Pompiers

118

Premiers secours

144

Centre toxicologique

Appels non urgents

145

044 251 66 66

Alarme générale
Son oscillant continu

Fin du danger :
La levée des mesures de protection et la fin du danger sont annoncées par la radio ou par les autorités locales.

COMPORTEMENT :
- écouter la radio :
  RTS 1
- suivre les instructions
- informer les voisins

Alarme-eau
Sons graves interrompus

Fin du danger :
La levée des mesures de protection et la fin du danger sont annoncées par la radio ou par les autorités locales.

COMPORTEMENT :
- quitter la zone dangereuse
- suivre les instructions

Incendie

Règles:
- rester calme
- se mettre à l'abri
- sauver d'abord les personnes (priorité absolue)

1. ALARMER tél. 118

- Où cela brûle-t-il ?
- Qu'est-ce-qui brûle ?
- Des personnes sont-elles en danger ? Combien ?
- Qui s'annonce ?

2. FERMER

- Fermer les fenêtres et les portes (sans les verrouiller à clé)

3. SAUVER

- Quitter la zone dangereuse / ne pas utiliser d'ascenseur
- Aider les personnes à mobilité réduite
- Utiliser les voies d'évacuation signalisées
- Quitter les lieux enfumés en rampant / en se penchant vers le sol

4. ETEINDRE

- Combattre l'incendie avec l'extincteur le plus proche ou une couverture d'extinction, ne pas se mettre en danger !
- Avertir le responsable sécurité des mesures prises
- Diriger les sapeurs pompiers jusqu'au lieu de sinistre
- Suivre les consignes ordonnées par les sapeurs pompiers

5. DONNER LES PREMIERS SECOURS

5. EVACUER

Sécurité à l'OFFICE…

Organigramme; état au 01.12.06

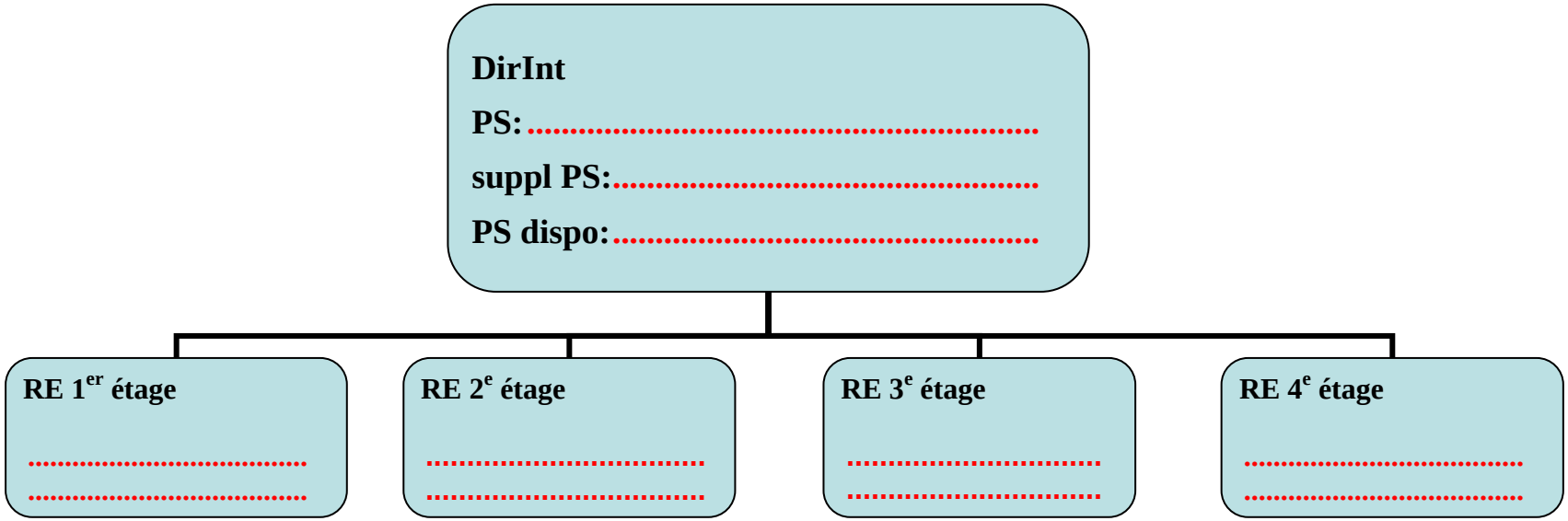

Légende:

DirInt	**direction des interventions**
PS	**préposé(e) à la sécurité**
suppl PS	**PS suppléant(e) PS**
dispo	**disponible**
RE	**responsable d'étage**

17.02.06/M

Tâches / Cahiers de charge

Direction de l'intervention DirInt

RE : Responsables d'étage
RespSec : responsable de section

Quoi?	Lieu / Tâches	Qui?
Départ d'incendie	**Donner l'alerte – Sauver – Eteindre** Responsabilité des premières mesures d'urgence et de l'organisation jusqu'à l'arrivée des pompiers	DirInt
Reconnaître	Déterminer rapidement l'importance du sinistre	DirInt RE / RespSec
Alerter les pompiers	N° téléphone 0-118 Centrale d'intervention Indiquer à la centrale: lieu, adresse, faits, y a-t-il des blessés ou des personnes en danger?	DirInt RE / RespSec
Sauvetage	Evacuer la zone dangereuse! Emmener toutes les personnes menacées hors de la zone dangereuse	DirInt RE / RespSec
Evacuer	Mettre les personnes en sécurité! Décider l'ampleur de l'évacuation étage, section, bâtiment?	DirInt RE / RespSec
Nouvel appel aux pompiers **Véhicules** **Commandant de pompiers du lieu du sinistre** **Assistance**	N° téléphone 0-118 Centrale d'intervention Informer le commandant de pompiers du lieu du sinistre Annoncer les faits exceptionnels: fort dégagement de fumée, feu important, etc. Guider les véhicules **Informer le commandant de pompiers du lieu du sinistre** Faits, ampleur, personnes en danger, personnes blessées **Une fois informé, le commandant de pompiers du lieu du sinistre prend le commandement!** Personnel, organisation, technique	DirInt RE / RespSec
Faits **Dommages** **Interruption de travail**	**Etat-major spécial** Diriger les opérations dans la situation exceptionnelle: réparer les dommages, limiter les dommages informer les collaborateurs et collaboratrices	EtatMajSpéc DirInt RE / RespSec

Tâches / Cahiers de charge

RE : Responsable d'étage RE
RespSec : Responsable de section

Quoi?	Lieu / Tâches	Qui?
Départ d'incendie Alerte incendie	**Donner l'alerte – Sauver – Eteindre** Responsabilité de l'organisation jusqu'à l'arrivée des pompiers	RE / RespSec
Sauvetage	Toutes les personnes menacées Emmener toutes les personnes menacées hors de la zone dangereuse. Vérifier systématiquement toutes les pièces. Pour éviter que la fumée et le feu ne s'étendent, une fois les pièces vérifiées, en fermer toutes les portes et les fenêtres.	RE / RespSec personnel
Extinction	Postes incendie / Extincteurs portatifs Responsabilité de la première intervention	RE / RespSec
Evacuation	**Etage / Section** Peuvent en cas d'urgence ordonner une évacuation (de l'étage / de la section). Veillent à ce que l'évacuation se déroule tranquillement et sans panique	RE / RespSec personnel
Lieu de rassemblement	**Contrôle des présences** Contrôle des présences au lieu de rassemblement. Information sur la suite des événements / le comportement à adopter	RE / RespSec

Tâches / Cahiers de charge

PS : Préposé à la sécurité

Domaines	Mesures	Qui?
Responsable d'étage RE	**Désignation / Nomination** Formation	direction PS
Personnel	Préparer documents d'information Rédiger mémentos pour le personnel Mémento "protection contre l'incendie", comportement correct à adopter en cas de départ d'incendie, évacuation, installations de protection contre l'incendie, issues de secours, manipulation des instruments d'extinction, exercices.	direction PS
Réglementation	Entreposage / Issues de secours Matériel combustible, entreposage de déchets, libérer issues de secours	PS
Protection contre l'incendie	Contrôle de fonctionnalité Système de détection d'incendie, blocage de l'ascenseur	PS
Clôture	Systèmes d'accès et de clôture Contrôle des aires d'accès, des voies et des issues de secours.	PS
Organisation de la protection contre l'incendie	Description des tâches / Cahiers des charges direction de l'intervention DirInt, responsable d'étage RE, préposé à la sécurité PS	direction PS
Formation Instruction	Formation DirInt et RE Instruction du personnel Mémento "prévention des incendies", comportement correct à adopter en cas de départ d'incendie, évacuation, installations de protection contre l'incendie, issues de secours, manipulation des instruments d'extinction, exercices	direction PS

Sécurité à l'OFFICE...

Procédure d'évacuation

DirInt	Procédure	RE / RespSec / personnel
Donner l'alerte **Sauver** **Eteindre**	**Départ d'incendie** **Emission de fumée**	**Donner l'alerte** **Sauver** **Eteindre**
N° tél. pompiers 0-118	**Alerte**	**N° tél. pompiers 0-118**
Sortir toutes les personnes de la zone dangereuse	**Sauvetage**	Sortir toutes les personnes de la zone dangereuse
Extincteurs portatifs Postes incendie Tenter si possible d'éteindre le feu S'assurer une voie de repli	**Extinction**	Extincteurs portatifs Postes incendie Tenter si possible d'éteindre le feu S'assurer une voie de repli
Décider de l'ampleur de l'évacuation section / étage / bâtiment	**Evacuation**	Evacuer la zone dangereuse secteur / section / étage ou évacuation conf. DirInt Vérifier toutes les pièces Fermer portes et fenêtres Empêcher l'accès à la zone dangereuse Accompagner les personnes au lieu de rassemblement Vérifier la présence de tous au lieu de rassemblement
	Pompiers	
Guider les véhicules	**Arrivée**	
Présentation de la situation Danger pour les personnes	**Commandant du lieu du sinistre**	
personnel, organisation, technique	**Assistance**	
Etat-major pour situations exceptionnelles	**Interruption de travail** **Dommages**	Information des collaborateurs et collaboratrices

Sécurité à l'OFFICE...

A afficher de manière bien visible dans tous les bureaux.

Fiche d'info: procédure d'évacuation

Déclenchement de l'alarme: signal acoustique (sifflement) des détecteurs de fumée (possibilité de déclenchement manuel au 1er étage (centrale)

Décision d'évacuation par PS / DirInt / RE

2 scénarios sont envisageables:

Scénario 1: les escaliers sont utilisables: évacuation autonome

- dès que l'ordre d'évacuation est donné, fermer les portes et les fenêtres
- quitter les bureaux par l'escalier, ne surtout pas utiliser l'ascenseur (danger de blocage)
- se rendre immédiatement au lieu de rassemblement et ne le quitter que si l'ordre en est donné (comptabilité des personnes sauvées)
- **poste de commandement (PC) au 1er étage, bureau du PS: n° tél….. ou de portable…….. ou réception: n° tél. .....**

Scénario 2: les escaliers ne sont pas utilisables: évacuation par les pompiers

- dès que l'ordre d'évacuation est donné, fermer les portes et les fenêtres
- quitter impérativement les bureaux par le côté cour depuis le 2e étage
- se rendre dans les bureaux côté xxx désignés par le/la RE
- ne surtout pas utiliser l'ascenseur (danger de blocage)
- à l'arrivée des pompiers dans les 5 à 8 minutes, DirInt les guide
- le personnel côté xxxx est évacué par les pompiers par les fenêtres
- les personnes qui se trouvent au 4e étage signalent leur présence par la fenêtre à l'aide d'un outil technique déterminé à l'avance (dans le cas précis: un drapeau)
- le/la RE contacte la DirInt par téléphone fixe ou portable
- après évacuation par les pompiers, se rendre immédiatement au lieu de rassemblement et ne le quitter que si l'ordre en est donné (comptabilité des personnes sauvées)
- **poste de commandement (PC) au 1er étage, bureau du PS: n° tél….. ou de portable…….. ou réception: n° tél. .....**

Berne, le 11 janvier 2006

Le préposé à la sécurité (PS): Approuvé: La direction

....

Plan d'évacuation

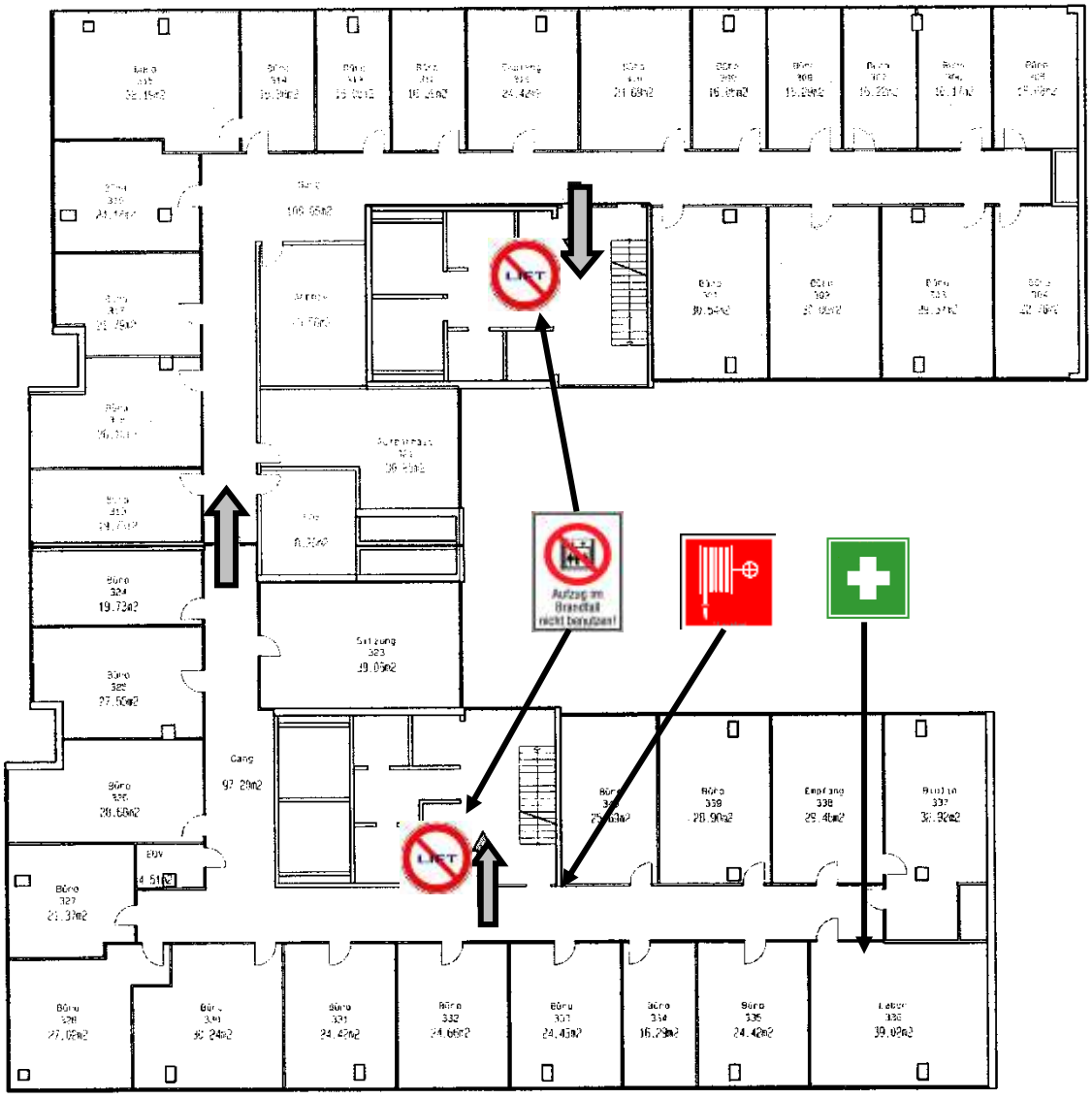

Ajouter un plan du bâtiment / des bureaux et l'adapter

Formation

qui?	quand?	quoi?	contrôle
		p.ex. entraînement à l'utilisation d'extincteurs portatifs	

Séance d'information

Sécurité à l'OFFICE…

Sujet: Organisation pour les cas d'urgence

1. Présentation d'informations générales par PS (45 min)
2. Présentation d'informations détaillées par RE (30 min)

Film: *Aidez à éviter les incendies*
Sensibilisation à un comportement respectant la sécurité et la protection contre les incendies.

La probabilité que quelque chose se passe est faible, mais on ne sait jamais…

L'OFFICE...s'est lui aussi préparé à cette éventualité et nous souhaitons maintenant vous présenter les mesures de protection contre l'incendie qu'il a prévues.

Permettez-moi tout d'abord de me présenter: je suis votre PS!
Cette drôle d'abréviation signifie préposé à la sécurité. Je suis donc responsable de votre sécurité à l'OFFICE…, une fonction que j'assume en supplément de mon travail.

Pendant les 20 minutes qui vont suivre, je vais vous présenter quelques informations au sujet de la protection contre l'incendie.

Comment en suis-je venu à assumer cette tâche honorable?

Cette tâche se fonde entendu sur une base légale:

> **LAA, art. 82 / Loi sur le travail, art. 6 / Ordonnance relative à la loi sur le travail, art. 2**
> **Loi et ordonnance cantonales sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers**

L'administration cantonale a en outre adhéré à la solution de branche des cantons romands dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Celle-ci est maintenant mise en œuvre par étapes dans l'administration.

L'une des composantes de cette solution de branche concerne l'organisation pour les cas d'urgence qui doit aussi être réalisée dans l'administration cantonale.

Par décision du 12 décembre 2005, le chef d'office a chargé une équipe de projet d'élaborer un plan d'intervention en cas d'urgence, désignant dans le même temps un PS et son suppléant.

- **Transparent Décision**

Pourquoi ces personnes précisément?
Le PS est un ancien commandant de pompiers et de la protection civile, le PS suppléant est un officier de pompiers. En ce qui concerne les autres membres de la direction des interventions, l'un est membre de l'organisation du Conseil municipal pour les situations extraordinaires, un autre est officier des troupes de sauvetage.

Avant 2005 déjà, des responsables d'étage RE avaient été désignés membres du service anti-feu. Ils s'étaient avant tout penchés sur la lutte contre les incendies et effectué des exercices pratiques à cet effet.

Séance d'information

La nouvelle organisation pour les cas d'urgence de l'OFFICE...se fonde sur ces spécificités et ressemble à ceci:

- **transparent "Organigramme"** (désigner suppléances durant les vacances)
  Matériel: gilet rétroréfléchissant, sifflet, lampe torche, év. casque

La lutte contre le feu n'est qu'une partie de l'organisation pour les cas d'urgence. Premiers secours, fuites de gaz, alerte à la bombe, bagages suspects, etc., tous ces sujets seront traités ultérieurement.

Phase actuelle du projet: protection contre les incendies et évacuation

L'équipe du projet s'est tout d'abord posé la question fondamentale:
Comment alerter le personnel de l'OFFICE…?
Nous avons choisi la solution peu coûteuse suivante:

Installer des détecteurs de fumée, montrer comment ils fonctionnent – les déclencher

- **transparent Détecteurs de fumée à l'OFFICE…**

Nous nous sommes ensuite demandé comment évacuer le personnel en cas d'incendie ou d'autre sinistre.

- **transparent Sinistre**

Pour déterminer la procédure d'évacuation, nous avons prévu 2 scénarios dont nous avons discuté avec les pompiers de la ville de Berne:

- **transparent Procédure d'évacuation**

Scénario 1: les escaliers sont utilisables
Scénario 2: les escaliers ne sont pas utilisables

Avant de laisser les responsables d'étage vous informent sur la procédure d'évacuer à adopter dans les deux scénarios, j'aimerais encore vous expliquer un cas particulier.

Cas particulier de la salle de réunions du 5ème étage

- **transparent Que faire en cas d'alerte ou de départ d'incendie dans la salle de réunions du 5ème étage?**

Le projet n'est pas encore terminé.
Pour conclure, voici maintenant la liste des mesures:

- **transparent Liste de mesures**

Avez-vous des questions?

Vous allez maintenant bénéficier, à l'étage où vous travaillez, des explications de vos responsables d'étage respectifs sur les points suivants:

- localisation des postes incendie
- mode d'emploi des instruments (couvertures anti-feu, extincteurs portatifs)
- mallette de premier secours
- procédure d'évacuation de votre étage
- localisation des panneaux indiquant le comportement à adopter en cas d'incendie/ d'évacuation

Autres

Moyens d’alarme Lesquels sont appropriés pour nous? En collaboration avec l‘OIB TTE

Détecteur de fumée

Détecteur d’incendie

Centrale de détection d'incendie

Installations sprinklers

Matériel des membres de l'organisation de la sécurité :

Gilet de signalisations

Lampe de poche

Sifflet

Appareils d’extinction En collaboration avec l‘OIB TTE

Couverture extinctrice

Extincteur

Issues de secours / Signalisation : Compétence OIB TTE

Panneaux de sauvetage

év. bandes rétro-réfléchissantes